

BULLETIN D'INSCRIPTION

19^e Brocante et vide-greniers à Rodemack le 06 septembre 2015

Coordonnées			
Nom Commercial			
Nom et Prénom			
Adresse			
CP et Ville			
Téléphone		Mobile	
Fax		e-mail	
N° pièce d'identité, autorité qui l'a délivrée et date de délivrance			
N° d'inscription au registre du commerce (obligatoire pour les professionnels)			

Emplacement (minimum 3 mètres linéaires ou multiple de 3m : 6m, 9m, 12m ...)				
	mètres linéaires	Nombre	Prix	TOTAL
Sans abri	1 m (3 m profondeur)		3€/ml	€
Abri	6x3m soit 18m ²		60€	€
				€

A noter: Afin de préserver la qualité de la manifestation, il sera demandé aux exposants de ne présenter que des objets en bon état. Les vêtements, ferrailles, objets neufs ou copies ne sont pas autorisés. En renvoyant ce bulletin d'inscription, vous vous engagez à respecter ce règlement.

Afin de nous permettre de prévoir votre emplacement au mieux de vos besoins, veuillez nous indiquer ci-dessous le type d'objets que vous exposerez (p. ex. : armoires ...):

Bulletin à renvoyer accompagné du règlement par chèque de l'emplacement ainsi que la copie de votre pièce d'identité avant le 30 août.

Coordonnées bancaires pour payer par virement: IBAN: FR76 1027 8051 6300 0362 1454 092
BIC: CMCIFR2A

A renvoyer à :

**SYNDICAT D'INITIATIVE DE RODEMACK
PLACE DES BAILLIS
57570 RODEMACK
TEL. : 0033 (0) 3 82 51 25 50**

E-mail : s.i.rodemack@orange.fr site : www.rodemack.com

Si vous êtes un particulier: N'oubliez pas de signer la déclaration obligatoire sur l'honneur au dos de la page!

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

se déroulant le _____ à Ville : _____

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Ci-joint règlement de ____ € pour l'emplacement pour une longueur de ____ mts

**Cette déclaration ne concerne que les brocantes ou vide-greniers auxquels vous
participeriez en France!!**

INFORMATIONS PRATIQUES

BROCANTE ET VIDE-GRENIERS DIMANCHE 06 SEPTEMBRE 2015 A RODEMACK

Lieu

Place de l'église, devant la fontaine et dans différentes rues du bourg.

Installation

Des bénévoles de l'association seront sur place pour vous accueillir et vous indiquer votre emplacement à partir de 6 h 00 (rendez-vous à la fontaine devant l'église).

Horaires d'ouverture

9 h 00 à 17 h 00

Promotion

La promotion sera faite par affichage, par tracts, par voie de presse (Lorraine, Luxembourg, Allemagne, Belgique), revues et sites internet spécialisés...

Restauration

Possibilité de se restaurer sur place assurée par le Syndicat d'Initiative (potée lorraine, sandwiches, gaufres, tartes...)

Les possibilités de garder son véhicule près du stand étant très limitées, nous vous demandons de bien préciser sur le formulaire d'inscription si pour une raison impérative il vous faut absolument garder votre véhicule à proximité.

Les inscriptions ne sont définitives qu'à la réception du chèque ou virement.

SVP : Pour une meilleure organisation, nous vous demandons vous inscrire le plus rapidement possible.